

États financiers consolidés du

GROUPE CGI INC.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

Rapports de la direction et des auditeurs

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la « Société ») est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et opérationnelle présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L., dont le rapport est présenté ci-après. Les auditeurs indépendants ont été nommés par les actionnaires de la Société afin de réaliser un audit intégré des états financiers consolidés de la Société et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. De plus, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration passe en revue les obligations d'information financière et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement les auditeurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



George D. Schindler

Le 8 novembre 2016



François Boulanger

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

À la fin de l'exercice 2016 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2016, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2016 a été auditée par les auditeurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 3.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



George D. Schindler

Le 8 novembre 2016



François Boulanger

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. (la « Société ») en date du 30 septembre 2016, en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO) (les « critères du COSO »). Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'il est inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre audit a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les conventions et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. Les projections de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures sont également assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux conventions ou aux procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 30 septembre 2016, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, des états financiers consolidés de la Société au 30 septembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date. Notre rapport, daté du 8 novembre 2016, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.¹

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada
Le 8 novembre 2016

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122227

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe CGI inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 30 septembre 2016 et 2015, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comprend également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe CGI inc. aux 30 septembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015 conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. en date du 30 septembre 2016, fondé sur les critères établis dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO), et notre rapport daté du 8 novembre 2016 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.¹

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada

Le 8 novembre 2016

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122227

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2016	2015
	\$	\$
Revenus	10 683 264	10 287 096
Charges opérationnelles		
Coûts des services et frais de vente et d'administration (note 22)	9 120 929	8 819 055
Coûts de restructuration (note 12)	29 100	35 903
Charges financières nettes (note 24)	78 426	92 857
Perte de change	2 024	10 733
	9 230 479	8 958 548
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 452 785	1 328 548
Charge d'impôt sur les bénéfices (note 15)	384 069	350 992
Bénéfice net	1 068 716	977 556
Bénéfice par action (note 20)		
Bénéfice de base par action	3,51	3,14
Bénéfice par action après dilution	3,42	3,04

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Bénéfice net	1 068 716	977 556
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	(274 283)	599 650
Gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	18 446	(246 662)
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(18 297)	17 708
Gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente	229	142
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies	(20 193)	(1 236)
Autres éléments du résultat global	(294 098)	369 602
Résultat global	774 618	1 347 158

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 26)	596 529	305 262
Créances clients (note 4)	1 101 606	1 097 863
Travaux en cours	935 496	873 099
Instruments financiers dérivés courants (note 30)	22 226	26 567
Charges payées d'avance et autres actifs courants	170 393	160 638
Impôt sur les bénéfices	7 876	5 702
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients	2 834 126	2 469 131
Fonds détenus pour des clients (note 5)	369 530	496 397
Total des actifs courants	3 203 656	2 965 528
Immobilisations corporelles (note 6)	439 293	473 109
Coûts liés à des contrats (note 7)	211 018	189 235
Immobilisations incorporelles (note 8)	509 781	568 811
Autres actifs non courants (note 9)	86 970	69 353
Actifs financiers non courants (note 10)	129 383	122 820
Actifs d'impôt différé (note 15)	179 898	261 431
Goodwill (note 11)	6 933 333	7 136 983
	11 693 332	11 787 270
Passif		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 107 863	1 113 636
Rémunération à payer	523 553	571 883
Instruments financiers dérivés courants (note 30)	4 517	28 106
Revenus différés	390 367	416 329
Impôt sur les bénéfices	159 410	159 562
Provisions (note 12)	34 924	94 398
Tranche courante de la dette à long terme (note 13)	192 036	230 906
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients	2 412 670	2 614 820
Obligations liées aux fonds des clients	365 994	492 965
Total des passifs courants	2 778 664	3 107 785
Provisions non courantes (note 12)	40 454	62 637
Dette à long terme (note 13)	1 718 939	1 896 181
Autres passifs non courants (note 14)	244 307	277 223
Instruments financiers dérivés non courants (note 30)	46 473	225
Passifs d'impôt différé (note 15)	183 579	170 987
Obligations au titre des prestations de retraite (note 16)	216 308	190 063
	5 228 724	5 705 101
Capitaux propres		
Bénéfices non distribués	3 778 848	3 057 578
Cumul des autres éléments du résultat global (note 17)	304 128	598 226
Capital-actions (note 18)	2 194 731	2 254 245
Surplus d'apport	186 901	172 120
	6 464 608	6 082 169
	11 693 332	11 787 270

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil



George D. Schindler
Administrateur



Serge Godin
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2015	3 057 578	598 226	2 254 245	172 120	6 082 169
Bénéfice net	1 068 716	—	—	—	1 068 716
Autres éléments du résultat global	—	(294 098)	—	—	(294 098)
Résultat global	1 068 716	(294 098)	—	—	774 618
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	—	—	—	38 299	38 299
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	—	—	—	19 704	19 704
Exercice d'options sur actions (note 18)	—	—	111 405	(21 972)	89 433
Exercice des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») (note 18)	—	—	21 250	(21 250)	—
Rachat d'actions subalternes classe A (note 18)	(347 446)	—	(170 374)	—	(517 820)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	—	—	(21 795)	—	(21 795)
Solde au 30 septembre 2016	3 778 848	304 128	2 194 731	186 901	6 464 608

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2014	2 356 008	228 624	2 246 197	157 896	4 988 725
Bénéfice net	977 556	—	—	—	977 556
Autres éléments du résultat global	—	369 602	—	—	369 602
Résultat global	977 556	369 602	—	—	1 347 158
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	—	—	—	30 414	30 414
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	—	—	—	5 952	5 952
Exercice d'options sur actions (note 18)	—	—	67 028	(13 474)	53 554
Exercice des UAR (note 18)	—	—	8 668	(8 668)	—
Rachat d'actions subalternes classe A (note 18)	(275 986)	—	(56 549)	—	(332 535)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	—	—	(11 099)	—	(11 099)
Solde au 30 septembre 2015	3 057 578	598 226	2 254 245	172 120	6 082 169

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	1 068 716	977 556
Ajustements pour :		
Amortissement (note 23)	400 060	424 044
Charge d'impôt différé (note 15)	96 490	61 718
Gain de change	(2 618)	(2 681)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	38 299	30 414
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 26)	(267 873)	(201 741)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 333 074	1 289 310
Activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprise	(38 442)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	(165 516)	(122 492)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	10 254	12 910
Ajouts de coûts liés à des contrats	(103 156)	(78 815)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(100 963)	(71 357)
Produit tiré de la vente d'immobilisations incorporelles	—	2 345
Acquisition de placements non courants	(14 701)	(14 995)
Produit tiré de la vente de placements non courants	29 629	10 259
Paiements provenant des montants à recevoir à long terme	164	5 018
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(382 731)	(257 127)
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	40 508	62 506
Remboursement de la dette à long terme	(223 159)	(964 072)
Règlement des instruments financiers dérivés (note 30)	(24 057)	(121 615)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	(21 795)	(11 099)
Rachat d'actions subalternes classe A (note 18)	(527 286)	(323 069)
Émission d'actions subalternes classe A	89 485	53 686
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(666 304)	(1 303 663)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 228	41 027
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	291 267	(230 453)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	305 262	535 715
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	596 529	305 262

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 26)

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

Le Groupe CGI inc. (la « Société »), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, gère des services en technologies de l'information (« TI »), ainsi que des services en gestion des processus d'affaires, afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. Les services de la Société comprennent la gestion des TI et des fonctions d'affaires (« impartition »), l'intégration de systèmes, des services-conseils, ainsi que la vente de solutions d'affaires. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 8 novembre 2016.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : les actifs d'impôt différé, la comptabilisation des revenus, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les provisions pour incertitudes fiscales et les litiges et réclamations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

Accords comprenant des éléments multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. En premier lieu, la Société examine les clauses du contrat afin de déterminer si le livrable est accepté séparément par le client. Puis, la Société évalue si le livrable aurait pu être fourni par un autre fournisseur et s'il aurait été possible pour le client de décider de ne pas faire l'acquisition du livrable.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés et à la note 3, « Sommaire des principales méthodes comptables ».

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, sont transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent sont les suivants : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur, si le choix du fournisseur est à sa discrétion et si elle assume un risque de crédit.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Prix de vente relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-dessous. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

Impartition

Les revenus tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires sont en général comptabilisés au prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagées pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes au total des coûts de main-d'œuvre ou au nombre total d'heures de travail prévues. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne sont comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Dans le cas contraire, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué au paragraphe « Intégration de systèmes et de services-conseils » ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues et implantées sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels liés à des contrats qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. La perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés, et l'excédent est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales destinées au gouvernement fédéral et aux gouvernements locaux; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément ces fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai de un an à partir de la date du bilan consolidé.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du bail, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans des immobilisations corporelles à un montant égal à la juste valeur des actifs loués ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à payer au titre de la location au commencement du contrat de location, puis sont amortis sur la durée d'utilité économique de l'actif ou, si elle est inférieure, sur la durée du contrat de location. La portion en capital des paiements futurs au titre de la location est comprise dans la dette à long terme au bilan consolidé. L'intérêt est passé en charges dans les états consolidés du résultat de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple, visant généralement les locaux, sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition et des incitatifs.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus ainsi qu'à la conversion des applications du client sur les plates-formes de la Société engagés après l'obtention des contrats d'impartition et de services en gestion des processus d'affaires. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages du personnel connexes, de même que les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

Coûts préalables aux contrats

Les coûts liés à l'acquisition ou à la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, sauf dans les cas où il est pratiquement certain que les contrats seront octroyés et que les coûts sont directement liés à l'acquisition du contrat. En ce qui concerne les contrats d'impartition, la Société est pratiquement certaine qu'un contrat sera octroyé si la Société est choisie par le client, mais avant la signature du contrat.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon le mode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. Les coûts de transition et les coûts préalables aux contrats, s'il y a lieu, sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et les incitatifs sont amortis en réduction des revenus.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS (SUITE)

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique l'établissement d'estimations à propos des flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative :

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 10 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. La valeur comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées et du goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis par suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans, puisque la Société génère des revenus principalement au moyen de contrats à long terme. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation affecté à un secteur opérationnel est le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, la Société évalue, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont classées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les immobilisations corporelles et incorporelles identifiables nettes acquises et des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. La juste valeur affectée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs pris en charge repose sur les hypothèses faites par la direction. Ces hypothèses portent notamment sur les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations incorporelles, soit les relations clients, les solutions d'affaires et les marques de commerce. Le goodwill préliminaire comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. L'établissement de la juste valeur est basé sur les estimations relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles acquises ainsi qu'aux litiges, aux provisions pour pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, aux autres contrats déficitaires, aux impôts et taxes et aux autres réserves pour éventualités assumées. Les estimations incluent la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser douze mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des UAR.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges au cours de la période à laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges au cours de la période à laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges opérationnelles sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la Société des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. De telles estimations sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. La direction tient compte de facteurs comme le bénéfice imposable prévu, l'historique du bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies de planification fiscale.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses administrations fiscales et il existe des transactions et des calculs pour lesquels le montant d'impôt définitif est incertain. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour positions fiscales incertaines est constituée en ayant recours à la meilleure estimation du montant qui devrait être payé en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents, tels que l'expérience tirée de vérifications fiscales antérieures ou l'interprétation des règlements fiscaux.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location des locaux libérés par la Société, des provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, et des passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration rattachées aux regroupements d'entreprises et aux coûts de cessation d'emploi engagés dans le cadre des efforts de la Société pour améliorer sa productivité.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation de la provision pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PROVISIONS (SUITE)

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires qui se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. La provision reflète la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour restructuration, constituées d'indemnités de départ, sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

CONVERSION DES DEVICES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient un régime d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR, dont il est prévu que les droits seront acquis, est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction attendus, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits au cours de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour rémunérer les membres du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers classés comme des prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs, sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net et classés comme disponibles à la vente, sont par la suite évalués à leur juste valeur.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sur les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

La Société a effectué le classement suivant :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés (sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture). De plus, les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

Prêts et créances

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Disponibles à la vente

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Autres passifs

Les fournisseurs et autres créanciers, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement; et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change. Aucun instrument dérivé n'est émis ni détenu à des fins de transaction.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus, et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction ou l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'instruments financiers dérivés courants, d'actifs financiers non courants ou d'instruments financiers dérivés non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

COUVERTURES DES INVESTISSEMENTS NETS

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

Ces instruments dérivés sont documentés en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des contrats dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuable au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies et à prestations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans le bilan consolidé représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société; et
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans le bilan consolidé.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification de l'avantage qui en résulte ayant trait à un service passé ou bien le gain ou la perte lié à la compression est comptabilisé immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2018 pour la Société, et l'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases, soit le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à leur sujet, pour les deux parties au contrat. La norme annule et remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et d'autres interprétations relatives aux contrats de location. La norme entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2019 et l'application anticipée est permise seulement si l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, est également appliquée. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

4. Créances clients

	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
	\$	\$
Clients (note 30)	816 885	889 192
Autres ¹	284 721	208 671
	1 101 606	1 097 863

¹ Les autres créances comprennent les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques, les autres crédits d'impôt pour la recherche et le développement ainsi que la création d'emplois et de croissance économique. Les crédits d'impôt représentent un montant d'environ 187 047 000 \$ et 139 972 000 \$ des autres créances respectivement pour les exercices 2016 et 2015.

5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
	\$	\$
Trésorerie	173 554	299 433
Obligations non courantes (note 30)	195 976	196 964
	369 530	496 397

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2015	84 432	209 594	159 947	665 633	1 119 606
Ajouts	650	18 987	19 085	134 322	173 044
Cessions/mises hors service	(12 947)	(16 123)	(9 278)	(114 575)	(152 923)
Écart de conversion	(3 559)	(6 265)	(3 947)	(33 638)	(47 409)
Au 30 septembre 2016	68 576	206 193	165 807	651 742	1 092 318
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2015	14 589	147 219	89 121	395 568	646 497
Amortissement (note 23)	5 590	19 860	17 187	120 468	163 105
Cessions/mises hors service	(3 673)	(16 123)	(6 522)	(102 245)	(128 563)
Écart de conversion	(1 505)	(4 120)	(2 212)	(20 177)	(28 014)
Au 30 septembre 2016	15 001	146 836	97 574	393 614	653 025
Valeur comptable nette au 30 septembre 2016	53 575	59 357	68 233	258 128	439 293

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2014	72 357	205 242	150 419	603 646	1 031 664
Ajouts	6 542	4 556	8 944	120 434	140 476
Cessions/mises hors service	—	(13 491)	(10 693)	(108 695)	(132 879)
Écart de conversion	5 533	13 287	11 277	50 248	80 345
Au 30 septembre 2015	84 432	209 594	159 947	665 633	1 119 606
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2014	10 142	125 381	72 790	336 471	544 784
Amortissement (note 23)	3 183	26 982	20 723	122 778	173 666
Cessions/mises hors service	—	(13 444)	(10 497)	(92 367)	(116 308)
Écart de conversion	1 264	8 300	6 105	28 686	44 355
Au 30 septembre 2015	14 589	147 219	89 121	395 568	646 497
Valeur comptable nette au 30 septembre 2015	69 843	62 375	70 826	270 065	473 109

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs suivants acquis aux termes de contrats de location-financement :

	Au 30 septembre 2016			Au 30 septembre 2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mobilier, agencements et matériel	18 030	9 082	8 948	14 033	7 953	6 080
Matériel informatique	64 484	40 668	23 816	85 318	53 533	31 785
	82 514	49 750	32 764	99 351	61 486	37 865

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2016			Au 30 septembre 2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	392 908	189 381	203 527	414 604	235 640	178 964
Incitatifs	97 140	89 649	7 491	100 811	90 540	10 271
	490 048	279 030	211 018	515 415	326 180	189 235

8. Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2015	92 959	55 340	128 370	388 040	174 095	954 667	1 793 471
Ajouts	5 669	17 112	1 943	37 501	68 683	8 984	139 892
Cessions/mises hors service	(629)	—	(34 190)	(36 062)	(22 795)	—	(93 676)
Écart de conversion	(5 175)	(120)	(1 914)	(7 099)	(6 206)	(28 551)	(49 065)
Au 30 septembre 2016	92 824	72 332	94 209	382 380	213 777	935 100	1 790 622
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2015	66 481	42 464	110 818	247 518	100 616	656 763	1 224 660
Amortissement (note 23)	9 880	4 066	6 467	30 341	35 583	90 558	176 895
Cessions/mises hors service	(629)	—	(34 190)	(36 062)	(22 196)	—	(93 077)
Écart de conversion	(3 364)	(17)	(1 484)	(3 844)	(2 410)	(16 518)	(27 637)
Au 30 septembre 2016	72 368	46 513	81 611	237 953	111 593	730 803	1 280 841
Valeur comptable nette au 30 septembre 2016	20 456	25 819	12 598	144 427	102 184	204 297	509 781

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2014	102 686	50 736	126 715	310 486	164 461	896 359	1 651 443
Ajouts	2 241	7 269	369	38 100	38 409	—	86 388
Cessions/mises hors service	(17 206)	(2 902)	(7 691)	(5 050)	(40 373)	(26 213)	(99 435)
Écart de conversion	5 238	237	8 977	44 504	11 598	84 521	155 075
Au 30 septembre 2015	92 959	55 340	128 370	388 040	174 095	954 667	1 793 471
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2014	69 447	42 143	99 778	195 085	100 920	513 996	1 021 369
Amortissement (note 23)	10 666	3 125	10 391	25 460	30 664	106 000	186 306
Dépréciation (note 23)	—	—	—	5 289	—	—	5 289
Cessions/mises hors service	(17 206)	(2 902)	(7 691)	(5 050)	(38 028)	(26 213)	(97 090)
Écart de conversion	3 574	98	8 340	26 734	7 060	62 980	108 786
Au 30 septembre 2015	66 481	42 464	110 818	247 518	100 616	656 763	1 224 660
Valeur comptable nette au 30 septembre 2015	26 478	12 876	17 552	140 522	73 479	297 904	568 811

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
	\$	\$
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 16)	24 435	24 225
Actifs au titre des prestations de retraite (note 16)	8 797	9 096
Frais de financement différés	2 882	3 286
Contrats de maintenance non courants	20 942	14 971
Dépôts	9 893	9 747
Autres	20 021	8 028
	86 970	69 353

10. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
	\$	\$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 16 et 30)	42 139	38 238
Placements non courants (note 30)	27 246	42 202
Montants à recevoir à long terme	10 239	11 609
Instrument financiers dérivés (note 30)	49 759	30 771
	129 383	122 820

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. Goodwill

Les activités de la Société sont gérées selon les sept secteurs opérationnels suivants, soit nos unités d'affaires stratégiques : États-Unis (« É.-U. »); pays nordiques européens; Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc) (« France »); Royaume-Uni (« R.-U. »); est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« ECS »); et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines) (« Asie-Pacifique »). Les secteurs opérationnels représentent la structure de gestion en vigueur ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, évalue les activités.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au 30 septembre 2016 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2015	1 779 793	1 214 993	1 111 702	866 688	992 662	865 113	306 032	7 136 983
Acquisitions d'entreprise	—	—	444	26 964	—	—	—	27 408
Écart de conversion	(36 773)	(24 378)	—	(12 025)	(153 646)	(11 802)	7 566	(231 058)
Au 30 septembre 2016	1 743 020	1 190 615	1 112 146	881 627	839 016	853 311	313 598	6 933 333

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans le tableau suivant :

Au 30 septembre 2016	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	11,8	10,0	9,0	9,2	8,1	9,1	19,2
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets¹	2,0	1,9	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0

Au 30 septembre 2015	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	11,3	11,4	9,0	10,6	9,9	10,8	19,5
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets ¹	2,0	1,8	2,0	1,9	1,8	1,7	2,0

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction des recherches publiées de l'industrie.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Provisions

	Contrats de location déficitaires ^{1,4}	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2015	39 483	24 159	38 753	54 640	157 035
Provisions additionnelles	2 639	2 168	4 891	29 100	38 798
Montants utilisés	(13 492)	(10 553)	(2 278)	(69 724)	(96 047)
Renversement de montants non utilisés	(10 480)	(6 160)	(1 593)	—	(18 233)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	184	—	433	—	617
Écart de conversion	(2 088)	(614)	(3 500)	(590)	(6 792)
Au 30 septembre 2016	16 246	9 000	36 706	13 426	75 378
Tranche courante	6 362	9 000	8 582	10 980	34 924
Tranche non courante	9 884	—	28 124	2 446	40 454

	Contrats de location déficitaires ^{1,4}	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2014	45 649	31 593	44 781	91 872	213 895
Provisions additionnelles	8 468	4 902	362	32 836	46 568
Montants utilisés	(15 262)	(2 919)	(489)	(70 416)	(89 086)
Renversement de montants non utilisés	(2 957)	(9 803)	(8 875)	—	(21 635)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	319	—	431	—	750
Écart de conversion	3 266	386	2 543	348	6 543
Au 30 septembre 2015	39 483	24 159	38 753	54 640	157 035
Tranche courante	15 408	24 159	7 460	47 371	94 398
Tranche non courante	24 075	—	31 293	7 269	62 637

¹ Au 30 septembre 2016, l'échéancier des sorties de fonds liées à ces provisions s'échelonnait entre un an et sept ans (entre un an et huit ans au 30 septembre 2015) et elles étaient actualisées selon un taux moyen pondéré de 0,77 % (0,85 % au 30 septembre 2015). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

² Au 30 septembre 2016, les litiges et réclamations comprenaient des provisions pour risques fiscaux (autres que ceux attribuables à l'impôt sur les bénéfices), litiges contractuels, réclamations d'employés et autres de respectivement néant, 5 289 000 \$ et 3 711 000 \$ (de respectivement 9 854 000 \$, 6 405 000 \$ et 7 900 000 \$ au 30 septembre 2015). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux de risques fiscaux et des réclamations d'employés.

³ Au 30 septembre 2016, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 37 472 000 \$ (39 574 000 \$ au 30 septembre 2015) et ont été actualisés selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 0,98 % (1,13 % au 30 septembre 2015). L'échéancier du paiement de ces obligations s'échelonnait entre un an et onze ans au 30 septembre 2016 (entre un an et huit ans au 30 septembre 2015). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

⁴ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a annoncé un programme de restructuration d'environ 60 000 000 \$ afin de favoriser la réalisation des avantages liés à des mesures d'amélioration de la productivité et d'autres mesures de réduction des coûts qui devraient se traduire par des économies pendant l'exercice 2016. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a engagé 29 100 000 \$ liés au programme annoncé (35 903 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015), dont un montant de 29 100 000 \$ (32 836 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2015) a été comptabilisé dans la provision pour restructuration et un montant de néant (3 067 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2015) a été comptabilisé dans la provision pour contrats de location déficitaires.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a payé un montant totalisant 57 353 000 \$ lié au programme de restructuration (1 567 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015) dont une tranche de 55 568 000 \$ (1 567 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2015) a servi à la restructuration et un montant de 1 785 000 \$ (néant pour l'exercice clos le 30 septembre 2015) a été utilisé au titre des contrats de location déficitaires. De plus, au cours de la même période, la Société a payé un montant totalisant 19 431 000 \$ lié au programme d'intégration de Logica plc (74 363 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015) dont une tranche de 14 156 000 \$ (68 849 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2015) a servi à la restructuration et un montant de 5 275 000 \$ (5 514 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2015) a été utilisé au titre des contrats de location déficitaires.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursables en décembre par tranches de 111 529 \$ (85 000 \$ US) en 2016, de 183 694 \$ (140 000 \$ US) en 2018 et de 328 025 \$ (250 000 \$ US) en 2021 ¹	630 881	640 693
Billets de premier rang non garantis remboursables en septembre par tranches de 52 484 \$ (40 000 \$ US) en 2019, 72 166 \$ (55 000 \$ US) en 2021, 393 630 \$ (300 000 \$ US) en 2024, 459 235 \$ (350 000 \$ US) en 7 versements annuels de 50 000 \$ US de 2018 à 2024 et de 125 350 \$ (85 000 €) en 2021 ²	1 102 155	1 124 487
Facilité d'emprunt à terme non garantie ³	—	129 222
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2021, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,57 % (2,70 % en 2015)	111 205	152 078
Obligations en vertu de contrats de location-financement remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2022, portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,40 % (3,48 % en 2015)	42 172	57 170
Autre dette à long terme	24 562	23 437
	1 910 975	2 127 087
Tranche courante	192 036	230 906
	1 718 939	1 896 181

La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en décembre 2019. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2016, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. De plus, un montant de 33 914 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises aux clients et à des tiers. Le 8 novembre 2016, cette facilité a été prolongée de deux ans jusqu'en décembre 2021 et pourra être prolongée à nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2016, la Société respectait ces clauses restrictives.

¹ Au 30 septembre 2016, un montant de 623 248 000 \$ avait été prélevé, plus les réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur de 7 992 000 \$, moins les frais de financement de 359 000 \$. Le financement par voie de placement privé obtenu auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait trois tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, d'une échéance moyenne pondérée de 3,4 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,57 % (4,57 % en 2015). Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2016, la Société respectait ces clauses restrictives.

² Au 30 septembre 2016, un montant de 1 102 865 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 710 000 \$. Le placement privé comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros, avec une échéance moyenne pondérée de 5,9 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,62 % (3,62 % en 2015). Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2016, la Société respectait ces clauses restrictives.

³ En janvier 2016, la Société a remboursé par anticipation et sans pénalité la tranche résiduelle échéant en mai 2016 de la facilité d'emprunt à terme non garantie pour un montant total de 129 736 000 \$. À la suite des remboursements effectués sur la dette, la Société a réglé, sans aucune incidence significative, un swap de taux d'intérêt variable contre taux fixe dont le montant nominal était de 109 730 000 \$ et a réglé le swap de devises connexe dont le montant nominal était de 109 730 000 \$ (note 30).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices, compte non tenu des couvertures de juste valeur, des obligations en vertu de contrats de location-financement et des frais de financement, se répartissent comme suit :

	\$
Moins de un an	173 362
De un an à deux ans	101 253
De deux ans à cinq ans	664 496
Plus de cinq ans	922 769
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	1 861 880

Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement :

	Capital	Intérêts	Versement
	\$	\$	\$
Moins de un an	18 738	978	19 716
De un an à deux ans	11 193	596	11 789
De deux ans à cinq ans	11 479	453	11 932
Plus de cinq ans	762	6	768
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement	42 172	2 033	44 205

14. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
	\$	\$
Revenus différés	151 292	167 576
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 16)	43 844	40 940
Loyers différés	43 118	56 165
Autres	6 053	12 542
	244 307	277 223

15. Impôt sur les bénéfiques

	Exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	294 992	302 813
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(7 413)	(13 539)
Total de la charge d'impôt exigible	287 579	289 274
Charge d'impôt différé		
Charge d'impôt différé afférente à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	106 939	76 953
Charge d'impôt différé afférente aux changements des taux d'imposition	7 776	1 456
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt différé des exercices antérieurs	928	(901)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(19 153)	(15 790)
Total de la charge d'impôt différé	96 490	61 718
Total de la charge d'impôt sur les bénéfiques	384 069	350 992

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,9	26,9
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	0,9	0,3
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,4)	(1,1)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	(1,0)	0,5
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(1,3)	(1,2)
Charge d'impôt minimale	0,8	0,9
Incidence de la variation des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôt différé	0,5	0,1
Taux d'imposition effectif	26,4	26,4

La continuité des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2015	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprise	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédateurs et autres passifs non courants	73 483	—	10 259	—	—	(2 650)	81 092
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	224 397	—	(76 391)	—	—	(13 281)	134 725
Rémunération à payer	57 439	93	(23 819)	—	8 468	(401)	41 780
Obligations au titre des prestations de retraite	32 491	—	3 041	6 565	—	(832)	41 265
Provision pour créances douteuses	4 400	—	(3 698)	—	—	(104)	598
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(145 720)	(2 576)	13 632	—	—	(1 999)	(136 663)
Travaux en cours	(68 167)	—	(12 921)	—	—	1 538	(79 550)
Goodwill	(54 807)	—	(2 309)	—	—	1 066	(56 050)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(21 131)	—	(1 085)	—	—	—	(22 216)
Couvertures de flux de trésorerie	(14 061)	—	265	3 959	—	802	(9 035)
Autres passifs	2 120	154	(3 464)	1 196	—	367	373
Impôt différé, montant net	90 444	(2 329)	(96 490)	11 720	8 468	(15 494)	(3 681)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

	Au 30 septembre 2014	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs et autres passifs non courants	79 971	(14 397)	—	—	7 909	73 483
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	269 134	(58 650)	—	—	13 913	224 397
Rémunération à payer	57 406	(7 846)	—	(386)	8 265	57 439
Obligations au titre des prestations de retraite	35 315	(3 267)	(519)	—	962	32 491
Provision pour créances douteuses	3 827	210	—	—	363	4 400
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(160 592)	27 278	—	—	(12 406)	(145 720)
Travaux en cours	(56 068)	(1 992)	—	—	(10 107)	(68 167)
Goodwill	(46 757)	211	—	—	(8 261)	(54 807)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(17 966)	(3 165)	—	—	—	(21 131)
Couvertures de flux de trésorerie	(2 417)	(33)	(11 176)	—	(435)	(14 061)
Autres passifs	5 591	(67)	(2 578)	—	(826)	2 120
Impôt différé, montant net	167 444	(61 718)	(14 273)	(386)	(623)	90 444

Les montants au titre de l'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	179 898	261 431
Passifs d'impôt différé	(183 579)	(170 987)
	(3 681)	90 444

Au 30 septembre 2016, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 744 092 000 \$ (1 104 894 000 \$ au 30 septembre 2015), dont une tranche de 105 505 000 \$ (131 980 000 \$ au 30 septembre 2015) vient à échéance à diverses dates jusqu'en 2036 et une autre de 638 587 000 \$ (972 914 000 \$ au 30 septembre 2015) n'a pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 170 075 000 \$ (267 350 000 \$ au 30 septembre 2015) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 39 430 000 \$ (48 653 000 \$ au 30 septembre 2015). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 130 645 000 \$ (218 697 000 \$ au 30 septembre 2015) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 143 700 000 \$ (167 100 000 \$ au 30 septembre 2015).

Au 30 septembre 2016, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales non opérationnelles totalisant 662 334 000 \$ (663 275 000 \$ au 30 septembre 2015) n'ayant pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 113 125 000 \$ (130 903 000 \$ au 30 septembre 2015) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 109 045 000 \$ (125 203 000 \$ au 30 septembre 2015). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 4 080 000 \$ (5 700 000 \$ au 30 septembre 2015) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 638 300 000 \$ (634 800 000 \$ au 30 septembre 2015).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2016, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de ses filiales à l'étranger s'ils étaient considérés comme réinvestis indéfiniment, à moins qu'il ne soit probable que ces différences temporaires se renversent. Si ces bénéfices étaient distribués sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts. Les différences temporaires associées aux filiales à l'étranger pour lesquelles un passif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé s'établissent à 2 339 815 000 \$ (2 031 729 000 \$ au 30 septembre 2015).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'établissent à 557 800 000 \$ au 30 septembre 2016 (263 607 000 \$ au 30 septembre 2015). La répercussion fiscale et l'impact dû au rapatriement ont été comptabilisés et n'auront pas d'incidence significative sur les liquidités de la Société.

16. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France et des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service. Les régimes au Royaume-Uni et en Allemagne sont capitalisés à même les actifs détenus dans des fonds distincts. Le régime en France est non capitalisé.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change, et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et les membres existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid and Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition de 35 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions, et de 65 % d'une combinaison d'actifs, comme des obligations et des placements axés sur le passif, tels que des fonds de placement; la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 30 % des actifs au titre du régime dans des actions et 70 % dans des obligations; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica vise à investir 20 % des actifs au titre du régime dans des actions et 80 % dans des obligations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Royaume-Uni (suite)

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 membres.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation du régime de retraite de CMG et du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica ont été réalisées en septembre 2015, et les résultats devraient être disponibles d'ici la fin de l'année civile 2016. Entre-temps, conformément à la dernière évaluation actuarielle de la capitalisation des régimes, la Société continue de cotiser au régime de retraite de CMG en versant des montants trimestriels de 3 074 000 \$ pour couvrir le déficit et d'environ 342 000 \$ pour couvrir les frais d'administration.

La dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du régime de retraite à prestations définies de Logica a été réalisée en juin 2014 et faisait état d'un déficit de 3 074 000 \$. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a versé des montants mensuels de 102 000 \$ pour éliminer ce déficit et de 10 000 \$ pour couvrir les frais d'administration.

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés recevront une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Environ le tiers des régimes sont liés par d'anciennes conventions collectives. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement.

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du Travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés recevront une prestation (en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société) sous la forme d'un montant forfaitaire.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Le tableau suivant présente les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2016	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(814 156)	(97 392)	(58 565)	(60 041)	(1 030 154)
Juste valeur des actifs des régimes	792 665	12 403	—	17 575	822 643
	(21 491)	(84 989)	(58 565)	(42 466)	(207 511)
Juste valeur du droit au remboursement	—	23 269	—	1 166	24 435
Passif net comptabilisé dans le bilan	(21 491)	(61 720)	(58 565)	(41 300)	(183 076)
Présenté à titre de :					
Autres actifs non courants (note 9)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement					
	—	23 269	—	1 166	24 435
Actifs au titre des prestations de retraite	8 797	—	—	—	8 797
Obligations au titre des prestations de retraite	(30 288)	(84 989)	(58 565)	(42 466)	(216 308)
	(21 491)	(61 720)	(58 565)	(41 300)	(183 076)

Au 30 septembre 2015	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(753 583)	(82 380)	(49 603)	(48 727)	(934 293)
Juste valeur des actifs des régimes	726 224	12 046	—	15 056	753 326
	(27 359)	(70 334)	(49 603)	(33 671)	(180 967)
Juste valeur du droit au remboursement	—	23 074	—	1 151	24 225
Passif net comptabilisé dans le bilan	(27 359)	(47 260)	(49 603)	(32 520)	(156 742)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 9)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement

	—	23 074	—	1 151	24 225
Actifs au titre des prestations de retraite	9 096	—	—	—	9 096
Obligations au titre des prestations de retraite	(36 455)	(70 334)	(49 603)	(33 671)	(190 063)
	(27 359)	(47 260)	(49 603)	(32 520)	(156 742)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2015	753 583	82 380	49 603	48 727	934 293
Passif pris en charge dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	—	—	381	—	381
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 133	808	4 314	5 720	11 975
Charge d'intérêts	26 177	1 911	1 172	2 529	31 789
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	199 229	15 576	8 178	4 849	227 832
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	(8 853)	—	(3 870)	121	(12 602)
Pertes actuarielles liées à l'expérience ¹	64	257	43	209	573
Coût des services passés	—	—	—	3 552	3 552
Cotisations des participants au régime	181	—	—	22	203
Prestations payées dans le cadre du régime	(21 781)	(225)	—	(2 085)	(24 091)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 926)	(577)	(1 882)	(4 385)
Écart de conversion ¹	(135 577)	(1 389)	(679)	(1 721)	(139 366)
Au 30 septembre 2016	814 156	97 392	58 565	60 041	1 030 154
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	58 565	34 436	93 001
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	814 156	97 392	—	25 605	937 153
Au 30 septembre 2016	814 156	97 392	58 565	60 041	1 030 154

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2014	643 857	78 035	42 540	49 370	813 802
Obligations éteintes à la liquidation	—	—	—	(15 201)	(15 201)
Gain à la liquidation	—	—	—	(1 819)	(1 819)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 102	938	3 253	3 303	8 596
Charge d'intérêts	25 883	1 936	1 005	1 875	30 699
Pertes actuarielles (gains actuariels) attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	14 421	1 206	(2 884)	4 134	16 877
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	5 496	—	4 556	1 568	11 620
Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(s) à l'expérience ¹	2 120	(2 328)	(928)	1 171	35
Coût des services passés	—	—	(343)	(103)	(446)
Cotisations des participants au régime	196	—	—	143	339
Prestations payées dans le cadre du régime	(15 380)	(448)	—	(925)	(16 753)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 732)	(152)	(1 647)	(3 531)
Écart de conversion ¹	75 888	4 773	2 556	6 858	90 075
Au 30 septembre 2015	753 583	82 380	49 603	48 727	934 293
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	49 603	26 891	76 494
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	753 583	82 380	—	21 836	857 799
Au 30 septembre 2015	753 583	82 380	49 603	48 727	934 293

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2015	726 224	35 120	—	16 207	777 551
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	25 494	813	—	1 087	27 394
Cotisations patronales	17 896	2 024	577	5 302	25 799
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	178 033	437	—	597	179 067
Cotisations des participants au régime	181	—	—	22	203
Prestations payées dans le cadre du régime	(21 781)	(225)	—	(2 085)	(24 091)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 926)	(577)	(1 882)	(4 385)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 839)	—	—	(3)	(1 842)
Écart de conversion ¹	(131 543)	(571)	—	(504)	(132 618)
Au 30 septembre 2016	792 665	35 672	—	18 741	847 078
Actifs des régimes	792 665	12 403	—	17 575	822 643
Droit au remboursement	—	23 269	—	1 166	24 435
Au 30 septembre 2016	792 665	35 672	—	18 741	847 078

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2014	601 313	33 000	—	26 888	661 201
Actifs distribués sur liquidation	—	—	—	(15 201)	(15 201)
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	24 287	818	—	1 204	26 309
Cotisations patronales	17 975	2 191	152	1 863	22 181
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	27 586	84	—	376	28 046
Cotisations des participants au régime	196	—	—	143	339
Prestations payées dans le cadre du régime	(15 380)	(1 154)	—	(925)	(17 459)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 732)	(152)	(1 214)	(3 098)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(2 161)	—	—	(6)	(2 167)
Écart de conversion ¹	72 408	1 913	—	3 079	77 400
Au 30 septembre 2015	726 224	35 120	—	16 207	777 551
Actifs des régimes	726 224	12 046	—	15 056	753 326
Droit au remboursement	—	23 074	—	1 151	24 225
Au 30 septembre 2015	726 224	35 120	—	16 207	777 551

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin de l'exercice se composaient de ce qui suit :

Au 30 septembre 2016	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	200 163	—	—	—	200 163
Obligations cotées	188 674	—	—	162	188 836
Biens immobiliers	30 004	—	—	—	30 004
Trésorerie	62 708	—	—	55	62 763
Autres ¹	311 116	12 403	—	17 358	340 877
	792 665	12 403	—	17 575	822 643

Au 30 septembre 2015	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	180 891	—	—	—	180 891
Obligations cotées	331 677	—	—	141	331 818
Biens immobiliers	37 740	—	—	—	37 740
Trésorerie	43 490	—	—	10	43 500
Autres ¹	132 426	12 046	—	14 905	159 377
	726 224	12 046	—	15 056	753 326

¹ Se compose principalement de divers contrats d'assurance et de fonds de placement cotés qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge¹ comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	11 975	8 596
Gain à la liquidation	—	(1 819)
Coût des services passés	3 552	(446)
Intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	4 395	4 390
Frais d'administration	1 842	2 167
	21 764	12 888

¹ La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 15 527 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 6 237 000 \$ (respectivement 6 331 000 \$ et 6 557 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2015) (note 24).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (présentées en moyennes pondérées). Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable.

Au 30 septembre 2016	R.-U.	Allemagne	France	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	2,31	1,04	1,04	3,86
Augmentations salariales futures	3,15	2,50	2,17	4,49
Augmentations des prestations de retraite futures	3,11	1,50	—	—
Taux d'inflation	3,15	2,00	2,00	3,10

Au 30 septembre 2015	R.-U.	Allemagne	France	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	3,78	2,40	2,40	4,93
Augmentations salariales futures	3,27	2,50	3,14	4,66
Augmentations des prestations de retraite futures	3,21	2,00	—	—
Taux d'inflation	3,27	2,00	2,00	3,29

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un membre âgé actuellement de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2016	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,2	20,0
Femmes	24,2	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,9	22,0
Femmes	26,1	26,0

Au 30 septembre 2015	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,4	19,0
Femmes	24,4	23,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	24,1	22,0
Femmes	26,3	26,0

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2015 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2005G; et, 3) en France selon l'INSEE TVTD 2009-2011.

Le tableau suivant présente la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2016	R.-U.	Allemagne	France
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(36 935)	(3 556)	(2 476)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	39 406	3 762	2 612
Augmentation salariale de 0,25 %	724	80	2 588
Diminution salariale de 0,25 %	(714)	(78)	(2 466)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	17 860	1 802	—
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 963)	(1 721)	—
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	28 843	1 802	2 588
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(27 303)	(1 721)	(2 466)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	24 093	2 918	444
Diminution de un an de l'espérance de vie	(23 900)	(2 601)	(485)

Au 30 septembre 2015	R.-U.	Allemagne	France
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(32 458)	(2 832)	(2 154)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	34 580	2 990	2 275
Augmentation salariale de 0,25 %	759	58	2 274
Diminution salariale de 0,25 %	(747)	(57)	(2 163)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	14 804	1 452	—
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(14 089)	(1 390)	—
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	25 155	1 452	2 274
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(23 829)	(1 390)	(2 163)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	17 627	2 145	395
Diminution de un an de l'espérance de vie	(17 656)	(1 927)	(426)

L'analyse de sensibilité qui précède repose sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015
	(en années)	
Royaume-Uni	20	19
Allemagne	15	15
France	18	18
Autres	13	14

La Société s'attend à cotiser 19 161 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 16 046 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 3 115 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des nouvelles prestations constituées et des paiements de recouvrement du déficit.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 236 678 000 \$ en 2016 (228 746 000 \$ en 2015).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (« Alecta »), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,77 % et ses adhérents représentent 0,56 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 155 % avec une cible de 140 %. Au 30 septembre 2016, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 142 % (148 % en 2015). La charge au titre du régime s'est élevée à 34 528 000 \$ en 2016 (38 052 000 \$ en 2015). La Société s'attend à cotiser 30 028 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient des régimes de rémunération différée pour certains membres de la direction aux États-Unis et en Allemagne. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs. Au 30 septembre 2016, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 43 844 000 \$ (40 940 000 \$ au 30 septembre 2015) (note 14) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 42 139 000 \$ (38 238 000 \$ au 30 septembre 2015) (note 10).

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 41 423 000 \$ au 30 septembre 2016 (37 439 000 \$ au 30 septembre 2015).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 69 777 \$ au 30 septembre 2016 (72 873 \$ au 30 septembre 2015)	837 056	1 111 339
Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 72 490 \$ au 30 septembre 2016 (75 316 \$ au 30 septembre 2015)	(466 799)	(485 245)
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 8 876 \$ au 30 septembre 2016 (13 732 \$ au 30 septembre 2015)	13 931	32 228
Gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 965 \$ au 30 septembre 2016 (925 \$ au 30 septembre 2015)	2 947	2 718
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 25 160 \$ au 30 septembre 2016 (19 820 \$ au 30 septembre 2015)	(83 007)	(62 814)
	304 128	598 226

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, des gains nets non réalisés de 11 834 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 6 725 000 \$, ont été reclassés au bénéfice net au titre des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie (gains nets non réalisés de 9 092 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 4 101 000 \$, pour l'exercice clos le 30 septembre 2015).

18. Capital-actions

Autorisé, nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

Actions privilégiées de premier rang, comportant un droit de vote par action, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A et sur les actions classe B.

Actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A et les actions classe B.

Actions subalternes classe A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B se concrétisent.

Actions classe B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2016 et 2015, les actions subalternes classe A et les actions classe B ont évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A		Actions classe B			Total
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Au 30 septembre 2014	279 311 564	2 199 778	33 272 767	46 419	312 584 331	2 246 197
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	3 187 455	67 028	—	—	3 187 455	67 028
UAR exercées ²	—	8 668	—	—	—	8 668
Rachetées et annulées ³	(6 725 735)	(54 918)	—	—	(6 725 735)	(54 918)
Rachetées et non annulées ³	—	(1 631)	—	—	—	(1 631)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	—	(11 099)	—	—	—	(11 099)
Au 30 septembre 2015	275 773 284	2 207 826	33 272 767	46 419	309 046 051	2 254 245
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	5 283 485	111 405	—	—	5 283 485	111 405
UAR exercées ²	—	21 250	—	—	—	21 250
Rachetées et annulées ³	(9 519 875)	(170 374)	—	—	(9 519 875)	(170 374)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	—	(21 795)	—	—	—	(21 795)
Conversion d'actions ⁵	420 019	586	(420 019)	(586)	—	—
Au 30 septembre 2016	271 956 913	2 148 898	32 852 748	45 833	304 809 661	2 194 731

¹ La valeur comptable des actions subalternes classe A comprend un montant de 21 972 000 \$ (13 474 000 \$ en 2015) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

² Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, 969 241 UAR ont été exercées (316 857 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015), dont la valeur comptabilisée de 21 250 000 \$ (8 668 000 \$ au 30 septembre 2015) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2016, 1 192 308 actions subalternes classe A étaient détenues en fiducie en vertu du régime d'UAR (1 719 827 au 30 septembre 2015) (note 19b).

³ Le 27 janvier 2016, le conseil d'administration de la Société a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société permettant à celle-ci de racheter sur le marché libre, aux fins d'annulation, jusqu'à 21 425 992 actions subalternes classe A par l'entremise de la Bourse de Toronto. Les actions subalternes classe A peuvent être rachetées dès le 11 février 2016 jusqu'au 3 février 2017 au plus tard, ou plus tôt si la Société complétait le rachat ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat avant son échéance.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a racheté 7 112 375 actions subalternes classe A détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour une contrepartie en trésorerie de 400 000 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 247 893 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, les actions rachetées sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique de rachat actuelle dans le cours normal des activités. De plus, au cours de la même période, la Société a racheté 2 207 500 actions subalternes classe A dans le cadre de l'offre publique de rachat précédente dans le cours normal des activités, pour une contrepartie en trésorerie de 117 820 000 \$, et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 99 553 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a racheté 6 925 735 actions subalternes classe A dans le cadre de l'offre publique de rachat précédente dans le cours normal des activités, pour une contrepartie de 332 535 000 \$, et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 275 986 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Au 30 septembre 2015, 200 000 actions subalternes classe A rachetées d'une valeur comptable de 1 631 000 \$ et d'une valeur d'achat de 9 466 000 \$ étaient détenues par la Société et avaient été payées puis annulées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 dans le cadre de l'offre publique de rachat précédente dans le cours normal des activités.

⁴ Le fiduciaire, conformément aux modalités du régime d'UAR et d'un contrat de fiducie, a acheté sur le marché libre 441 722 actions subalternes classe A de la Société, pour une contrepartie en trésorerie de 21 795 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 (288 535 actions subalternes classe A en contrepartie de 11 099 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015).

⁵ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, un actionnaire a converti 420 019 actions classe B en 420 019 actions subalternes classe A.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions

a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2016, un total de 35 145 143 actions subalternes classe A étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs à toutes les options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	20 629 392	29,23	19 728 106	22,88
Attribuées	3 882 977	62,53	7 061 519	44,20
Exercées	(5 283 485)	16,93	(3 187 455)	16,80
Éteintes	(2 558 272)	39,39	(2 972 778)	35,85
Échues	(46 993)	14,22	—	—
En cours à la fin de l'exercice	16 623 619	39,40	20 629 392	29,23
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	7 798 604	24,10	10 612 717	18,55

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2016 s'établissait à 58,65 \$ (46,48 \$ en 2015).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
7,72 à 9,41	395 531	1,78	9,12	395 531	9,12
11,39 à 13,26	822 710	2,49	12,28	822 710	12,28
14,48 à 15,96	1 328 787	4,00	15,48	1 328 787	15,48
19,28 à 21,31	376 291	5,00	19,74	376 291	19,74
23,65 à 30,79	2 772 192	6,21	23,88	2 772 192	23,88
34,68 à 38,79	2 246 237	7,31	37,19	1 496 521	37,13
39,47 à 47,36	1 205 116	8,13	39,66	576 167	39,71
47,81 à 56,69	3 844 955	8,99	48,45	30 405	51,37
57,21 à 63,23	3 631 800	9,99	63,20	—	—
	16 623 619	7,47	39,40	7 798 604	24,10

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions (suite)

a) Options sur actions (suite)

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	13,11	9,38
Rendement du dividende (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) ¹	25,41	24,90
Taux d'intérêt sans risque (%)	0,56	0,98
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	62,53	44,20
Cours de l'action (\$)	62,53	44,20

¹ La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue de l'option.

b) Unités d'actions liées au rendement

En vertu du régime d'UAR, le conseil d'administration peut attribuer aux cadres supérieurs et à d'autres employés clés (« participants ») des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les droits rattachés aux UAR attribuées s'acquiescent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs.

Les actions subalternes classe A achetées dans le cadre du régime d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. La fiducie, considérée comme une entité structurée, est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 18).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2014	1 748 149
Attribuées ¹	530 000
Exercées	(316 857)
Éteintes	(241 465)
En cours au 30 septembre 2015	1 719 827
Attribuées ¹	570 000
Exercées	(969 241)
Éteintes	(128 278)
En cours au 30 septembre 2016	1 192 308

¹ Les UAR attribuées en 2016 étaient assorties d'une juste valeur à la date d'attribution de 48,35 \$ par unité (37,84 \$ en 2015).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions (suite)

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,5 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base; toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (« participants ») peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2016, il y avait 107 856 UAD en cours (124 354 UAD au 30 septembre 2015).

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Options sur actions	17 720	17 027
UAR	20 579	13 387
Régime d'achat d'actions	87 683	78 342
UAD	2 916	2 307
	128 898	111 063

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	2016			2015		
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action
	\$		\$	\$		\$
De base	1 068 716	304 808 130	3,51	977 556	311 477 555	3,14
Incidence nette des options sur actions et UAR dilutives ²		7 965 026			9 944 889	
	1 068 716	312 773 156	3,42	977 556	321 422 444	3,04

¹ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, les 9 519 875 actions subalternes classe A rachetées et les 1 192 308 actions subalternes classe A détenues en fiducie (respectivement 6 925 735 et 1 719 827 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

² Le calcul du résultat par action après dilution exclut 3 842 800 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2016 (3 801 637 pour l'exercice clos le 30 septembre 2015) puisqu'elles étaient antidilutives.

21. Contrats de construction en cours

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les revenus différés.

Le statut des contrats de construction en cours de la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière était le suivant :

	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
	\$	\$
Comptabilisés à titre de :		
Revenus de l'exercice	1 443 169	1 416 488
Comptabilisés à titre de :		
Montants à recevoir des clients aux termes de contrats de construction ¹	414 427	351 246
Montants à payer aux clients aux termes de contrats de construction	(105 187)	(90 973)

¹ Au 30 septembre 2016, les retenues pour les travaux sous contrat en cours s'élevaient à 72 277 000 \$ (65 989 000 \$ au 30 septembre 2015).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

22. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux membres ¹	6 254 917	6 050 985
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 243 143	1 220 994
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	795 347	708 206
Coûts immobiliers	399 682	390 728
Amortissement (note 23)	394 054	418 011
Autres charges opérationnelles	33 786	30 131
	9 120 929	8 819 055

¹ Déduction faite des crédits d'impôt de 174 199 000 \$ en 2016 (113 416 000 \$ en 2015).

23. Amortissement

	Exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles ¹ (note 6)	163 105	173 666
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 8)	176 895	186 306
Dépréciation des immobilisations incorporelles ² (note 8)	—	5 289
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	54 054	52 750
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 22)	394 054	418 011
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	3 221	3 327
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	1 154	1 188
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction des revenus)	1 631	1 518
	400 060	424 044

¹ L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 14 471 000 \$ en 2016 (16 895 000 \$ en 2015).

² La dépréciation des immobilisations incorporelles pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 se rapporte à une solution d'affaires qui ne devait plus générer d'avantages économiques futurs et qui est intégrée dans le secteur opérationnel É.-U.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

24. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	70 257	86 252
Charges financières nettes liées aux régimes à prestations définies nets (note 16)	6 237	6 557
Autres charges financières	3 542	766
Charges financières	80 036	93 575
Revenus financiers	(1 610)	(718)
	78 426	92 857

25. Investissements dans les filiales

Il n'y a eu aucune acquisition ni cession importante au cours des exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015.

Le 4 novembre 2016, la Société a annoncé la clôture de l'acquisition de Collaborative Consulting, LLC (« Collaborative Consulting »), une société d'intégration de systèmes et de services-conseils, dont le siège social se situe à Boston, au Massachusetts. L'acquisition par trésorerie de toutes les parties détentrices d'unités de Collaborative Consulting est entrée en vigueur le 3 novembre 2016.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2016	2015
	\$	\$
Créances clients	(35 829)	23 335
Travaux en cours	(102 354)	23 553
Charges payées d'avance et autres actifs	(18 573)	39 157
Actifs financiers non courants	(4 802)	979
Fournisseurs et autres créditeurs	16 764	(36 720)
Rémunération à payer	(43 528)	(46 399)
Revenus différés	3 551	(72 405)
Provisions	(77 192)	(63 385)
Passifs non courants	(11 897)	(57 665)
Obligations au titre des prestations de retraite	(1 150)	444
Instruments financiers dérivés	(2 256)	(919)
Impôt sur les bénéfices	9 393	(11 716)
	(267 873)	(201 741)

b) Les activités opérationnelles, d'investissement et de financement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2016	2015
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Créances clients	(15)	(67)
Fournisseurs et autres créditeurs	36 139	17 774
Provisions	1 074	—
	37 198	17 707
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 427)	(20 044)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(32 608)	(13 720)
Ajouts d'actifs financiers non courants	—	(5 608)
	(48 035)	(39 372)
Activités de financement		
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement	9 238	20 336
Augmentation des obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	1 584	10 728
Émission d'actions	15	67
Rachat d'actions subalternes classe A (note 18)	—	(9 466)
	10 837	21 665

c) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payé sont classés dans les activités opérationnelles et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2016	2015
	\$	\$
Intérêts payés	82 369	88 894
Intérêts reçus	1 455	273
Impôt sur les bénéfices payé	246 134	289 405

d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient entièrement composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2016 et 2015.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion actuelle selon sept secteurs opérationnels. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique (note 11).

	Exercice clos le 30 septembre 2016							
	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 878 661	1 651 322	1 536 331	1 444 966	1 431 739	1 198 854	541 391	10 683 264
Bénéfice avant les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	486 295	186 742	345 483	174 685	154 262	114 256	98 588	1 560 311
Coûts de restructuration								(29 100)
Charges financières nettes								(78 426)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices								1 452 785

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, l'amortissement total de 398 906 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., pays nordiques européens, Canada, France, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 94 744 000 \$, 69 385 000 \$, 58 695 000 \$, 34 542 000 \$, 79 342 000 \$, 40 427 000 \$ et 21 771 000 \$.

	Exercice clos le 30 septembre 2015							
	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 813 127	1 638 985	1 533 719	1 283 387	1 331 287	1 211 228	475 363	10 287 096
Bénéfice avant les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	454 325	153 841	343 692	146 615	163 603	118 141	77 091	1 457 308
Coûts de restructuration								(35 903)
Charges financières nettes								(92 857)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices								1 328 548

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, l'amortissement total de 422 856 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., pays nordiques européens, Canada, France, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 115 367 000 \$, 66 910 000 \$, 69 152 000 \$, 31 933 000 \$, 71 888 000 \$, 42 722 000 \$ et 24 884 000 \$.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la rubrique sommaire des principales méthodes comptables (note 3). Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels :

	2016	2015
	\$	\$
É.-U.	2 969 506	2 985 577
Pays nordiques européens		
Suède	829 080	847 737
Finlande	648 981	637 564
Ailleurs	248 826	242 609
	1 726 887	1 727 910
Canada	1 643 680	1 507 326
France		
France	1 433 354	1 259 975
Ailleurs	38 690	33 893
	1 472 044	1 293 868
R.-U.	1 568 323	1 419 276
ECS		
Pays-Bas	397 059	382 276
Allemagne	449 031	462 616
Ailleurs	318 991	348 423
	1 165 081	1 193 315
Asie-Pacifique		
Ailleurs	137 743	159 824
	137 743	159 824
	10 683 264	10 287 096

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (suite)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
	\$	\$
É.-U.	290 303	304 571
Canada	283 121	243 838
R.-U.	234 743	267 714
France	76 654	85 752
Suède	72 795	92 823
Finlande	34 745	53 168
Allemagne	46 825	53 176
Pays-Bas	30 487	35 912
Reste du monde	90 419	94 201
	1 160 092	1 231 155

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société :

	2016	2015
	\$	\$
Impartition		
Technologies de l'information	4 680 329	4 543 278
Gestion des processus d'affaires	1 099 342	1 042 352
Intégration de systèmes et services-conseils	4 903 593	4 701 466
	10 683 264	10 287 096

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur É.-U., représentaient 1 405 955 000 \$ (13,2 %) des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2016 (1 437 877 000 \$ (14 %) pour l'exercice clos le 30 septembre 2015).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Transactions avec les parties liées

a) Transactions avec des filiales

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Sverige AB	Suède
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
CGI France SAS	France
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Nederland BV	Pays-Bas
CGI Deutschland Ltd & Co KG	Allemagne
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clés, soit le vice-président exécutif et chef de la direction financière, le chef des opérations et les membres du conseil d'administration, y compris le président et chef de la direction, était comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	6 224	5 087
Paiements fondés sur des actions	23 803	15 165

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2016, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2026 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats d'impartition, totalisaient environ 687 294 000 \$, compte non tenu des coûts des services et des taxes.

Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	201 444
De un an à deux ans	160 133
De deux ans à cinq ans	232 758
Plus de cinq ans	92 959

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location passés en charges au cours de l'exercice ont été de 223 289 000 \$ (290 713 000 \$ en 2015), déduction faite des revenus de sous-location de 19 220 000 \$ (29 256 000 \$ en 2015). Au 30 septembre 2016, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 25 801 000 \$ (97 442 000 \$ au 30 septembre 2015).

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 189 676 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	85 825
De un an à deux ans	64 719
De deux ans à cinq ans	38 819
Plus de cinq ans	313

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de règlements et de litiges, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats opérationnels ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions (note 12).

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats opérationnels et sur la situation financière de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Engagements, éventualités et garanties (suite)

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations d'obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 10 753 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2016, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2016, la Société avait engagé un montant total de 30 877 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats opérationnels consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 94 983 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 13). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Certains passifs financiers évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après:

	Niveau	Au 30 septembre 2016		Au 30 septembre 2015	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Passifs financiers dont la juste valeur est présentée					
Autres passifs					
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	Niveau 2	1 733 036	1 855 143	1 765 180	1 839 478
Facilité d'emprunt à terme non garantie	Niveau 2	—	—	129 222	129 385
Autre dette à long terme	Niveau 2	24 562	22 843	23 437	22 049
		1 757 598	1 877 986	1 917 839	1 990 912

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2016		Au 30 septembre 2015	
			\$		\$
Actifs financiers					
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2		596 529		305 262
Actifs au titre du régime de rémunération différée	Niveau 1		42 139		38 238
			638 668		343 500
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture					
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2		22 226		26 567
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2		49 759		30 771
			71 985		57 338
Disponibles à la vente					
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients	Niveau 2		195 976		196 964
Placements non courants	Niveau 2		27 246		42 202
			223 222		239 166
Passifs financiers					
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture					
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2		4 517		28 106
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2		46 473		225
			50 990		28 331

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Le tableau suivant résume la juste valeur des instruments financiers dérivés en cours :

	Comptabilisés dans les instruments financiers dérivés	Au 30 septembre 2016	Au 30 septembre 2015
		\$	\$
Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Swaps de devises de 831 400 \$ en euros désignés comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (109 730 \$ au 30 septembre 2015)	Actifs non courants Passifs courants	31 603 —	— 22 297
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs			
Contrats de change à terme de néant pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien (9 000 \$ US au 30 septembre 2015)	Passifs courants	—	2 478
Contrats de change à terme de 31 033 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne (42 296 \$ US au 30 septembre 2015)	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	3 358 — 58 —	1 388 1 284 1 220 86
Contrats de change à terme de 116 700 \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne (151 916 \$ au 30 septembre 2015)	Actifs courants Actifs non courants	11 935 7 429	14 795 16 212
Contrats de change à terme de 55 500 couronnes suédoises pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la couronne suédoise et la roupie indienne (77 100 couronnes suédoises au 30 septembre 2015)	Actifs courants Actifs non courants	1 463 —	1 279 879
Contrats de change à terme de 8 900 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la roupie indienne (7 300 € au 30 septembre 2015)	Actifs courants Passifs courants	376 —	— 441
Contrat de change à terme de 15 200 £ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la livre sterling et la roupie indienne (25 200 £ au 30 septembre 2015)	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	5 094 — — —	59 12 47 139
Contrat de change à terme de 52 700 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la livre sterling (84 000 € au 30 septembre 2015)	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	— — 3 626 350	9 044 8 254 — —
Contrats de change à terme de néant pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la couronne suédoise (5 000 € au 30 septembre 2015)	Passifs courants	—	339
Contrats de change à terme de 8 300 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et le dirham marocain (7 000 € au 30 septembre 2015)	Actifs courants Passifs courants	— 710	2 198
Contrats de change à terme de 8 300 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la couronne tchèque (néant au 30 septembre 2015)	Passifs courants	123	—
Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme non garantie			
Swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe de néant (109 730 \$ au 30 septembre 2015)	Passifs courants	—	1 086
Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang non garantis en devise américaine			
Swaps de devises de 600 000 \$ US en dollars canadiens (néant au 30 septembre 2015)	Passifs non courants	46 123	—
Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine			
Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250 000 \$ US (250 000 \$ US au 30 septembre 2015)	Actifs non courants	10 727	4 130

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, de la facilité d'emprunt à terme non garantie et des autres dettes à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux estimés;
- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est établie au moyen des cours observables.

Au 30 septembre 2016, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

La Société estime qu'une tranche d'environ 18 530 000 \$ des gains nets cumulés non réalisés sur les instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2016 sera reclassée dans les états consolidés du résultat au cours des 12 prochains mois.

Les relations de couverture de la Société ont été efficaces au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société a des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle obtient un taux d'intérêt fixe et verse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel d'une tranche de ses billets de premier rang non garantis en devise américaine. Ces swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette.

La Société courait également un risque de taux d'intérêt sur sa facilité d'emprunt à terme non garantie et détenait des swaps de taux d'intérêt pour atténuer ce risque sur une tranche de sa dette. En vertu de ces swaps de taux d'intérêt, la Société a reçu un taux d'intérêt variable et payé un taux d'intérêt fixe sur le montant nominal. À la suite des remboursements effectués sur sa dette au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a réglé le swap de taux d'intérêt variable contre taux fixe dont le montant nominal était de 109 730 000 \$ (note 13).

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés. La Société a recours aux instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme pour couvrir des flux de trésorerie contractuels ou des flux de trésorerie attendus dans d'autres devises que la monnaie fonctionnelle de ses filiales.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis et en Europe grâce à la facilité d'emprunt à terme non garantie, aux billets de premier rang en devise américaine et aux billets non garantis en euros. La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a également conclu des swaps de devises de dollars canadiens en euros, dont le montant nominal était de 831 400 000 \$, désignés comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 109 730 000 \$ (859 070 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2015) pour un montant net de 24 057 000 \$ (121 615 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2015). La perte sur règlements a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera transférée au bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a conclu des swaps de devises d'un montant nominal de 600 000 000 \$ US ayant trait aux billets de premier rang non garantis en devise américaine. Les swaps de devises sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie afin de couvrir la variabilité du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

La Société a conclu également des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs.

Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2016				2015			
	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling
(Diminution) augmentation du bénéfice net	(913)	(1 581)	2 964	(450)	12	(2 095)	(6 014)	(3 645)
Diminution des autres éléments du résultat global	(847)	(85 380)	(92 264)	(2 581)	(1 223)	(170 039)	(41 048)	(6 149)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, en faisant des prélèvements sur ses facilités de crédit ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des principaux passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant de la fin de la période.

Au 30 septembre 2016	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 107 863	1 107 863	1 107 863	—	—	—
Rémunération à payer	523 553	523 553	523 553	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 733 036	2 083 673	178 105	130 140	786 108	989 320
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	111 205	115 362	48 860	35 668	30 834	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	42 172	44 205	19 716	11 789	11 932	768
Autre dette à long terme	24 562	24 687	15 404	1 187	3 797	4 299
Obligations liées aux fonds des clients	365 994	365 994	365 994	—	—	—
(Actifs) passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	(24 788)					
Sorties de fonds		4 813	4 454	359	—	—
(Entrées de fonds)		(31 221)	(22 510)	(3 945)	(4 766)	—
Swaps de devises	14 520					
Sorties de fonds		865 655	17 906	83 678	536 888	227 183
(Entrées de fonds)		(917 944)	(30 315)	(95 920)	(558 094)	(233 615)
Swaps de taux d'intérêt	(10 727)					
Sorties de fonds		68 273	12 413	12 413	37 240	6 207
(Entrées de fonds)		(90 025)	(16 368)	(16 368)	(49 105)	(8 184)
	3 887 390	4 164 888	2 225 075	159 001	794 834	985 978

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (suite)

Au 30 septembre 2015	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 113 636	1 113 636	1 113 636	—	—	—
Rémunération à payer	571 883	571 883	571 883	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 765 180	2 196 917	70 053	181 860	618 368	1 326 636
Facilité d'emprunt à terme non garantie	129 222	131 161	131 161	—	—	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	152 078	159 839	63 901	43 991	51 552	395
Obligations en vertu de contrats de location-financement	57 170	59 615	32 719	14 492	10 535	1 869
Autre dette à long terme	23 437	23 711	10 335	3 916	4 079	5 381
Obligations liées aux fonds des clients	492 965	492 965	492 965	—	—	—
(Actifs) passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	(48 260)					
Sorties de fonds		5 094	4 840	254	—	—
(Entrées de fonds)		(57 516)	(27 374)	(19 461)	(10 681)	—
Swaps de devises	22 297					
Sorties de fonds		134 049	134 049	—	—	—
(Entrées de fonds)		(112 276)	(112 276)	—	—	—
Swaps de taux d'intérêt	(3 044)					
Sorties de fonds		631 605	232 764	11 612	34 836	352 393
(Entrées de fonds)		(663 713)	(236 804)	(16 715)	(50 146)	(360 048)
	4 276 564	4 686 970	2 481 852	219 949	658 543	1 326 626

Au 30 septembre 2016, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements non courants totalisant 623 775 000 \$ (347 464 000 \$ au 30 septembre 2015). Elle disposait également d'un montant de 1 466 086 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 456 776 000 \$ au 30 septembre 2015). Les fonds détenus pour des clients, totalisant 369 530 000 \$ (496 397 000 \$ au 30 septembre 2015), couvraient intégralement les obligations liées aux fonds des clients. Au 30 septembre 2016, les créances clients totalisaient 816 885 000 \$ (889 192 000 \$ au 30 septembre 2015). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et les placements non courants. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients. Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2016	2015
	\$	\$
En règle	684 454	737 332
En souffrance de 1 jour à 30 jours	76 339	84 425
En souffrance de 31 à 60 jours	19 415	28 825
En souffrance de 61 à 90 jours	10 749	13 046
En souffrance depuis plus de 90 jours	31 241	30 741
	822 198	894 369
Provision pour créances douteuses	(5 313)	(5 177)
	816 885	889 192

La valeur comptable des créances clients est réduite par une provision et le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'une créance est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés sont portés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2016, le total du capital géré s'élevait à 8 999 358 000 \$ (8 556 720 000 \$ au 30 septembre 2015). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 13), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements non courants (note 10) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant l'impôt sur les bénéfices, les charges financières, l'amortissement, et les coûts de restructuration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et sa facilité d'emprunt à terme non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Un ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres¹.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives opérationnelles pour la même période. Le BAIIL, qui est une mesure non conforme aux PCGR, est calculé comme du BAIIA avant les charges locatives¹.
- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée par des tiers.

¹ Dans l'éventualité d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la Société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.